

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

AVIS PUBLIC

**Projet de règlement sur la rémunération des membres du conseil municipal**  
Règlement numéro 0847-002

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Avis est donné que lors de la séance régulière du Conseil qui se tiendra le 12 juillet 2022 à 19 h au 300, rue Parent, le projet de règlement concernant le traitement des élus municipaux sera présenté au Conseil municipal pour adoption.

Ce projet de règlement concerne les dispositions suivantes :

1. La rémunération additionnelle hebdomadaire proposée aux membres du Conseil est de

Rémunération additionnelle pour un membre  
d'une commission .....47,50\$

2. Le projet de règlement aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 15 juin 2022

**Le greffier adjoint par intérim,**

**SIMON VINCENT, avocat**

Pour toute information :  
Service du greffe et des affaires juridiques  
450-436-1512, poste 3757